ELECTIONS 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS AUX ÉLECTEURS

PIECES PERMETTANT DE JUSTIFIER DE SON IDENTITE

Vous pouvez présenter l'une des pièces suivantes :

Un passeport français ou une carte nationale d'identité française, en cours de validité ou périmé

Tout document officiel délivré par une administration publique française comportant le nom, le prénom, la date, le lieu de naissance, la photographie du titulaire ainsi que l'identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance

À défaut, tout document en cours de validité délivré par un État membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange et comportant les informations suivantes :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, la photographie du titulaire, identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, date et lieu de délivrance

Rappel :

Ces titres doivent être en cours de validité, **à l'exception du passeport français et de la carte nationale d'identité française**, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les électeurs non munis des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.